



Le SNES, pour agir ensemble

Frédérique ROLET
Secrétaire Générale du SNES-FSU

Valérie SIPAHIMALANI
Secrétaire Générale Adjointe du SNES-FSU

Julien LUIS
Responsable national SNES-FSU des classes préparatoires

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : Demande d'audience concernant la filière BCPST

Paris, le 30 décembre 2019

Monsieur le Ministre,

Les enseignants scientifiques des classes de BCPST sont particulièrement inquiets en cette fin d'année civile : alors que, dans le cadre de l'adaptation des classes préparatoires à la réforme du lycée, pour les autres CPGE scientifiques des commissions ont été mises en place pour réfléchir aux nouveaux programmes, avec des grilles horaires à priori inchangées, la filière BCPST se trouve dans une grande incertitude.

Les modifications profondes envisagées pour le futur concours A-BCPST, conduiraient à une diminution du nombre d'épreuves de Mathématiques et de Sciences Physiques, et en conséquence à une rupture de l'équilibre entre les trois matières scientifiques (Mathématiques, Sciences de la Vie et de la terre, Sciences Physiques) qui risque de nuire à l'attractivité de ce concours pour les écoles d'ingénieurs, qui sont les premiers recruteurs, et de loin, sur le concours A-BCPST.

Toucher à l'équilibre des heures d'enseignement -alors que les étudiants de BCPST font déjà moins de Mathématiques et de Sciences Physiques que dans les autres CPGE scientifiques- poserait aussi de grosses difficultés pour les autres concours recrutant sur la filière : G2E et les ENS. Les écoles des Ponts, Polytechnique, Centrale très bientôt, ont décidé de recruter des étudiants de BCPST. Quelle sera leur position lorsqu'elles découvriront que les étudiants recrutés n'ont pas le bagage scientifique suffisant ?

L'abandon de l'épreuve de TIPE en BCPST serait également un très mauvais signe : cette épreuve interdisciplinaire, en groupe, antichambre de la recherche, est une très bonne façon de voir les étudiant(e)s travailler différemment et elle est présente dans les autres filières scientifiques.

Si les services d'enseignement en BCPST se trouvaient diminués, les enseignants de cette filière qui ont déjà peu d'heures supplémentaires risqueraient de ne plus avoir assez d'heures d'enseignement pour assurer leur obligation réglementaire de service ce qui aurait des conséquences non négligeables sur leurs conditions de travail et leur rémunération.

La création de CPI dans les écoles vétérinaires, en conduisant à une diminution du nombre d'étudiant(e)s recruté(e)s par la voie BCPST, risque d'assécher le bassin de recrutement de certaines classes, le concours devenant encore plus sélectif. La crainte est plus aiguë pour les CPGE de proximité ou d'Outre-mer, qui accueillent par ailleurs beaucoup de boursiers.

Enfin, la structure nouvelle du lycée, en obligeant à ne garder que deux spécialités scientifiques en terminale, va engendrer des profils d'étudiants très différents en première année de BCPST. On peut craindre que l'option de Mathématiques complémentaires, qui sera prise par des profils d'élèves très différents, conduise à un niveau en Mathématiques problématique avec une poursuite d'études scientifiques en écoles d'ingénieurs.

Afin de pouvoir échanger sur tous ces sujets, le SNES-FSU souhaiterait rencontrer les services en charge du dossier BCPST le plus rapidement possible.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond respect.